

St Col, MIAAG'

JANVIER 2023 - # 45

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-COLOMBAN



> DOSSIER

P. 21

Les énergies et vous ?

www.st-colomban.fr - Facebook Commune Saint-Colomban

● VIE MUNICIPALE p 3

- Édito
- Infos-mairie
- Logo-stco
- Permanence-urbanisme
- Urbanisme-permis
- Remaniement cadastral
- Contestation tribunaux
- État-civil
- UDAF
- Vœux du maire
- Pôle de restauration scolaire

● RETOUR EN IMAGE p 6

● VIVRE À ST-CO p 8

- Agenda
- Semaine de la sécurité routière
- Sélection nouveautés
- Coup de vent à la bibliothèque
- Rencontre avec l'autrice Valentine Goby
- Relais La Poste
- Informations culture-loisirs
- Groupe photo colombanais
- Centenaire EHPAD
- ABC
- Opération broyage
- Un arbre-une naissance
- Famille et handicap
- Classe 78-repas 65 ans

● VIE ÉCONOMIQUE p 13

● VIE ASSOCIATIVE p 14

● VIE SOCIALE p 17

● VIE DES ÉCOLES p 18

● DOSSIER p 21

- Comment consommer moins d'énergie

● INTERCOMMUNALITÉ p 24

● VIE PRATIQUE p 26



Colombanaises, Colombanais

L'année 2022 qui va s'achever dans les prochains jours, sera marquée par le retour de la guerre en Europe. Poutine veut peut-être marquer l'histoire de la Russie en voulant recréer l'URSS... Notre guerrier a sans doute oublié que les hommes ne sont plus prêts à mourir pour conquérir des terres illégitimes, les Ukrainiens sont fiers de leur drapeau. La guerre ne mène à rien, des innocents des deux côtés meurent, perdront leur vie pour une frontière invisible.

En France, l'inflation des prix de l'énergie et de ses dérivés est marquée par le manque de vision de notre pays et de l'Europe. La libéralisation de l'électricité et du gaz est une aberration. Il était écrit et logique que ce système ne pouvait que s'effondrer. EDF ET GDF étaient des fleurons de notre pays, les politiques européennes ont considéré que l'électricité et le gaz étaient des biens comme les autres, donc soumis à la concurrence... Sauf que l'ineptie va jusqu'à ce que EDF vende à ses concurrents (!!!) l'électricité qu'elle produit à 47 / MW (prix de revient) tandis que ces derniers la revendent 2 à 3 fois ce prix.

Le thème du dossier de ce dernier bulletin municipal 2022 est consacré à l'énergie.

À Saint Colomban en 2022, plusieurs projets et travaux ont avancé. L'année a commencé par la consultation citoyenne sur la modification du PLU pour permettre l'extension des sablières. Il faut savoir respecter la démocratie, le plus grand des respects de la population est de respecter sa voix. Le conseil municipal a respecté la population. Le Pôle Equilibre des Territoires Ruraux a travaillé, réfléchi et voté (37 oui / 16 non). Nous voulons une politique environnement de qualité et de réalisme. Notre planète vient d'atteindre les huit milliards d'humains ce vingt-deux novembre, doit-on demander à ceux qui n'ont pas de toit, d'annuler leur espoir d'en avoir un...

« Gouverner, c'est d'abord loger son peuple » citation de l'Abbé Pierre

Le projet de crèche avance avec les difficultés de construction d'aujourd'hui, en cause la hausse des taux d'emprunt, le prix de revient du m² construit et le coût du fonctionnement d'un tel équipement. Les travaux d'extension du restaurant scolaire et du quartier du moulin sont terminés. Ces travaux ont subi les conséquences du manque et de l'augmentation des matériaux. Les retards pour ces deux chantiers sont de 2 mois et 4 mois. Le projet du lotissement des « Noes Feuves » arrive enfin à la phase « Enquête publique ». Plusieurs autres projets commencés en 2022 verront le jour en 2023. La municipalité continue d'acquiescer du foncier, qu'il soit environnemental, agricole ou à urbaniser.

Milo (Emile Hervouet) s'en est allé, il va beaucoup nous manquer. On aura une pensée pour toi à chaque soirée vin et chocolat chaud. Ta connaissance de la commune et de ses habitants va manquer au groupe des Sages. Merci Émile de ta profonde gentillesse et de ton humanité. Adieu l'ami.

2023...

En 2023, nous continuerons notre programme électoral. Beaucoup de travaux et investissements sont encore programmés. En septembre 2023, la rue de Montbert sera en travaux pour l'effacement des réseaux et la réfection sécurisée de la voirie. La réduction de la vitesse sur cette voie sera l'objectif premier, la circulation piétonne et cycliste sera aussi un objectif.

Les travaux de la crèche bien sûr, devront aussi débiter. Le projet « Âge et Vie » va rentrer dans sa phase active, c'est-à-dire modification simplifiée du PLU, permis de construire puis construction de ces immeubles pour accueillir nos aînés. Un rond-point sera construit à l'entrée de la zone artisanale sur la route départementale, pour sécuriser l'accès à la zone et faire ralentir les véhicules à l'entrée et sortie nord de Pont-James. Ce rond-point sera sous l'égide de Grand Lieu Communauté.

En janvier 2023, les élèves retrouveront les repas traditionnels du restaurant scolaire. La zone commerciale et de services sera étudiée au premier trimestre 2023, pour essayer d'avoir une concomitance avec la viabilisation de la zone à urbaniser. Beaucoup d'autres projets sont à l'étude, il faudra regarder s'ils sont réalisables dans le mandat. Le projet de rénovation de la salle des Mauves est repoussé à 2024, l'étude du projet se fera sur fin 2023/2024 en commission élargie. Sur le plan du personnel, deux agents devraient rejoindre le pôle administratif.

Les vœux de la municipalité auront lieu le 7 janvier, je vous espère nombreux. Les dates des inaugurations et les dates importantes sont présentées dans l'agenda de ce bulletin.

Je voudrais au nom de la municipalité, vous souhaiter une bonne année 2023. Je vous souhaite à vous et à vos proches : la santé, la santé, la santé... Rien de plus important.

Bonne Année
Patrick BERTIN, Maire

Contacts

Mairie de SAINT-COLOMBAN

30 rue de l'Hôtel de Ville

44310 SAINT-COLOMBAN

☎ 02 40 05 89 28

✉ mairie@st-colomban.fr

Retrouvez toutes les informations sur

www.st-colomban.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public

- Lundi : 9h/12h et 14h30/17h
- Mardi : 9h/12h
- Mercredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Jeudi : 9h/12h
- Vendredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Samedi : 9h/12h

© Janvier 2023 - N° 45 - édité à 1550 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick BERTIN

Commission communication :

Marie GIFFO, Stéphane PARPAILLON, Vincent RAYNAL,

Nicole BATARD, Marinette PRIOUR, Annick COUILLAUD

Prochaine parution : 31 mars 2023

Date limite de réception des articles : Lundi 27 février 2023

Le prochain Saint Co Ça Vit

Date de parution : Mardi 30 mai 2023

Date limite de réception des articles : Lundi 24 avril 2023

Création & mise en page

📺 Média Horizon 🖨 Imprimerie du Bocage / 02 51 46 59 10

Crédit photos :

Freepik - Annick Couillaud - ADOBE STOCK - PHOVOIR

Associations de St Colomban - Bernard AUGÉ - Yves RICHARD

> Distribution de la revue municipale

Désormais, tous les Colombanais reçoivent la Revue Municipale ou le « Saint-Co, ça vit » dans leur boîte à lettres, y compris ceux qui refusent la publicité.

Dans tous les cas, nous tenons des exemplaires à disposition en mairie et dans les commerces du bourg. N'oubliez pas que vous pouvez également les consulter ou les télécharger sur le site Web de la commune

www.st-colomban.fr



> Le site Web

Pourquoi attendre la parution de la revue municipale ou du « Saint-Co, ça vit » pour nous écrire ?

Le site www.st-colomban.fr sait être réactif et vos articles peuvent être publiés sitôt reçus. De plus, vous pouvez les développer et y insérer des liens vers vos pages Web ou votre messagerie.

Facebook Commune Saint Colomban

> Dans tous les cas...

...pour alléger le travail d'édition, nous souhaitons, dans la mesure du possible, des articles au format numérique, par courriel à l'adresse suivante : communication@st-colomban.fr
Vous pouvez les accompagner d'illustrations (photos, dessins, logos, etc.).

La commission Communication



> Les Colombanais ont choisi leur logo

Sur le site internet et le formulaire papier présents dans le numéro de septembre du bulletin municipal, les habitants ont fait part de leur choix. À 61%, les Colombanaises et les Colombanais ont choisi le logo présenté ici.

La démarche de création d'un nouveau logo pour notre commune est venue dès 2020, lorsque nous avons souhaité créer la charte graphique et refondre le site Internet.

Cette volonté s'inscrit dans une démarche globale qui vise à lui donner un nouvel élan, à l'image de la communication et des actions multiples menées par la commune. Le logo est la première signature présente sur tous les supports de communication, (papier et Internet) ; il permet de mieux identifier la commune, de la situer dans un contexte historique, culturel ou économique, et de lui donner une identification propre.

Les éléments identitaires représentés dans le logo existant ont été réinterrogés et conservés tout en étant marqués d'une nouvelle



empreinte dynamique, qui allie à la fois modernisme et esthétisme. Les mots clés retenus, après une première réflexion basée sur le visuel actuel, sont les suivants : Vie, nature, agriculture, biodiversité, arbre, eau, histoire.

Ces mots clés sont représentés dans le logo à travers la couleur verte qui symbolise la nature, l'agriculture et la biodiversité; la couleur bleue qui représente l'eau ; la couleur orange qui représente la lumière et

symbolise le dynamisme.

Le pont, un signe graphique pour renforcer l'identité visuelle de la commune :

Saint-Colomban est une commune où la proximité est une valeur essentielle. Un pont entre nous, un rappel à la volonté d'être une commune proche de tous les citoyens, un pont entre les générations, entre les bourgs et les villages de Saint-Colomban.

> Dossiers d'urbanisme accordés depuis le 1^{er} janvier 2022

Permis de construire

Déposé en mai 2022

• KAO Eric et MAUVILLY Lauryn
Construction d'une maison individuelle
20 bis la Douve
Accordé le 23 août 2022

Déposé en juin 2022

• GIRARDEAU Mathilde
Construction d'un garage
6 La Barbatière
Accordé le 04 octobre 2022

Déposé en juillet 2022

• BOLZER Elwena
Construction d'une

maison individuelle
20 ter La Douve
Accordé le 7 octobre 2022
• LEVEQUE Sébastien et Sabrina
Construction d'une maison individuelle
4 bis La Marnière
Accordé le 24 octobre 2022

Déposé en octobre 2022

• BERANGER Ludovic
Construction d'une maison individuelle
12 La Douve
Accordé le 17 novembre 2022

Déclarations préalables accordées

- Portail et clôtures : 5 dossiers
- Panneaux photovoltaïques : 9 dossiers
- Peinture de la façade et changement de la porte d'entrée : 1 dossier
- Division en vue de construire : 1 dossier
- Modification des ouvertures : 3 dossiers
- Réfection et réhausse de toit : 1 dossier
- Abri de jardin : 3 dossiers
- Garage : 2 dossiers
- Changement de revêtement de toiture : 2 dossiers
- Pylône treillis de téléphonie mobile : 1 dossier
- Peinture murette et maison : 1 dossier
- Carport : 1 dossier
- Transformation d'un garage en pièce de vie : 1 dossier
- Terrasse : 1 dossier
- Piscine : 1 dossier
- Fenêtre de toit : 1 dossier
- Isolation par l'extérieur : 1 dossier

> Urbanisme

La Mairie n'assure plus les permanences urbanisme

Pour toute question relative à votre projet de construction ou d'aménagement sur votre propriété, vous pouvez contacter Grand Lieu Communauté au 02 51 78 47 87 ou prendre rendez-vous : tous les après-midis de 14h00 à 17h30 (sauf le vendredi 16h30)

Lien vers Grand Lieu Communauté :

<https://www.grandlieu.fr/vivre-et-habiter/urbanisme-habitat/urbanisme/service-application-du-droit-des-sols>

Si vous avez des questions relatives au cadastre (consultations, relevés de propriété etc...) merci de privilégier vos demandes par mail à urbanisme@st-colomban.fr.

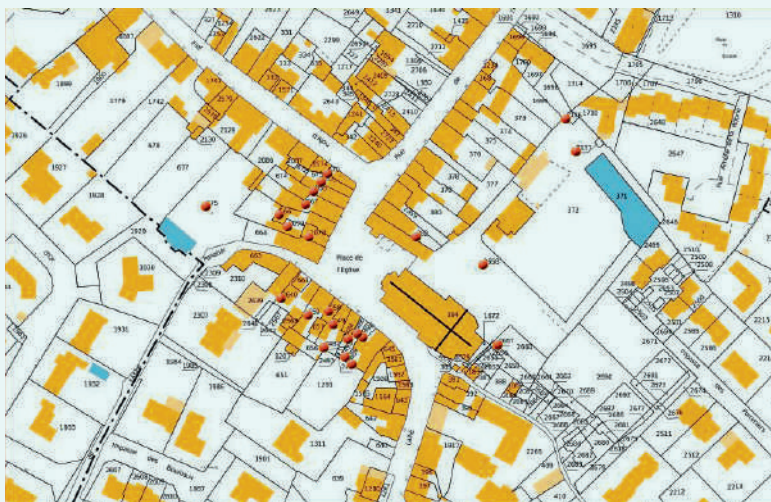
> Remaniement cadastral de Saint-Colomban

La Brigade Nationale d'Intervention Cadastre-Antenne de Nantes (BNIC) effectue en ce moment même et ce jusqu'à l'été 2023 un **remaniement cadastral** partiel de la commune de Saint-Colomban. Le but étant d'améliorer la qualité des plans cadastraux qui datent de 1942.

Depuis septembre 2022, 5 géomètres de la BNC de Nantes interviennent sur la commune. Si vous êtes sollicité, il vous appartiendra de donner au géomètre du cadastre toute information facilitant la délimitation en lui montrant les plans à votre disposition. À défaut, il utilise toute autre information en sa possession (plans et documents d'arpentage). Si vous êtes propriétaire de plusieurs parcelles contiguës, il vous sera proposé de les réunir sous un seul numéro nouveau.

À la fin des travaux, chaque propriétaire sera informé par courrier des nouvelles désignations cadastrales. Le nouveau plan sera déposé en mairie pendant un mois pour consultation. À la fin de cette période, les géomètres seront présents en mairie pendant une semaine, à la disposition des propriétaires, afin de les renseigner et de recevoir leurs réclamations éventuelles. Les géomètres procéderont, en se rendant éventuellement sur les lieux, aux rectifications nécessaires. Toute modification ultérieure ne pourra intervenir qu'aux **frais des intéressés**.

Plus d'infos sur le site web de la commune : <https://www.st-colomban.fr/index.php/vivre-a-st-co/urbanisme/cadastre/1790-remaniement-cadastral-de-saint-colomban>



> Contestation devant les tribunaux de deux décisions municipales

La commune fait l'objet de deux recours administratifs portés par une association colombanaise représentée par deux ex-élus sur les sujets suivants :

- 1 Concertation préalable à la modification du PLU
- 2 Échange de chemin GFA La Mandironnière / COMMUNE.

Ces procédures sont habituelles en France et nombre de Maires sont aujourd'hui contestés par voie juridique à défaut de l'être par voie d'expression démocratique. Il ne m'appartient pas d'exprimer ici mon sentiment sur les motivations réelles de ces recours. En revanche, je tiens à remercier les agents communaux qui oeuvrent sur ces dossiers chronophages depuis deux ans et à souligner le travail de concertation et de transparence avec la population que mon équipe

porte depuis le début sur ces sujets. A chaque étape, nous avons interrogé les colombanais et les associations concernées.

Il appartiendra au juge du tribunal administratif d'apporter une réponse juridique à ce litige. Pour ce faire, nous confions la défense de la commune et des intérêts des colombanais à une équipe d'avocats compétents.

Mes élus et moi-même nous tenons à la disposition de chaque colombanais, sur rendez-vous, qui souhaite obtenir des informations complémentaires. Pour prendre RDV avec Monsieur le maire, contacter le secrétariat par téléphone ou mail à l'adresse suivante mairie@st-colomban.fr

Patrick Bertin, Maire

> État Civil

dont les personnes ont accepté la parution dans la presse

NAISSANCES

- 16/08/2022 / **GUITTET Mattéo**
- 17/08/2022 / **PHELIPPEAU Natanaël**
- 17/08/2022 / **GIMENEZ PONS Émilio**
- 09/09/2022 / **FREUCHET Sacha**
- 16/09/2022 / **MERCIÈRE Mady**
- 17/09/2022 / **MICHAUD Lukas**
- 28/09/2022 / **SAUPIQUE CHOLLET Marceau**
- 07/10/2022 / **LUSSEAU LAINÉ Sweily**
- 10/10/2022 / **DURAND Lyna**
- 12/10/2022 / **CIANFRANI RICHARD Loucia**
- 19/10/2022 / **DESMARS PAGÈS Sacha**
- 20/10/2022 / **RENOUX Aloïs**
- 20/10/2022 / **CARON Naël**
- 23/10/2022 / **ALBERT Nils**
- 31/10/2022 / **BITON Mila**



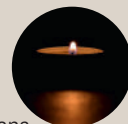
MARIAGES

- 20/08/2022 / **LAUNAY Eva & LE GALOUDEC Adrian**
- 27/08/2022 / **BOISGIRARD Jérémy & LE PETIT Margaux**
- 10/09/2022 / **HENRY-JULLIAN Manon & ARNAUD Mathieu**
- 17/09/2022 / **PÉRAUDEAU Charlotte & NÉAU Hoël**



DÉCÈS

- 02/09/2022 / **HERVOUET Emile** / 74 ans
- 16/10/2022 / **FRANÇOIS Joseph** / 68 ans
- 20/10/2022 / **LEMERCIER Marcelle** / 88 ans
- 21/10/2022 / **BOURSIER Marie Joséphe née PAGEOT** / 86 ans
- 14/11/2022 / **ROUSSEAU Paul** / 83 ans



> Cérémonie des vœux du Maire 2023

Monsieur le Maire et les élus du Conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux du maire le samedi 7 janvier 2023 à 10h45, à la salle des Mauves.

Cet évènement est l'occasion de revenir sur les moments forts de 2022 et de présenter les grands projets à venir.

Ouvert à tous les Colombanais. Gratuit.



> Le restaurant scolaire retrouve sa place

Depuis un peu plus d'un an, le restaurant scolaire et le périscolaire sont en travaux.

L'indisponibilité des locaux et l'usage en compensation des salles municipales ont entraîné son lot de désagrément pour les usagers, que ce soit pour les enfants, pour les agents municipaux et de CoAnim, pour les associations et plus généralement pour les Colombanais. La bonne nouvelle, c'est que cette étape va être derrière nous.

Pourquoi cet agrandissement ?

Le restaurant scolaire avait avant les travaux une capacité d'accueil de 90 enfants de maternelle et de 110 enfants d'élémentaire, dans une salle à manger de 260 m².

Sachant que le restaurant accueille plus de 350 enfants à chaque pause méridienne, en deux services, il ne répondait plus aux besoins et il fallait pousser les murs.

La salle de restauration des maternelles était trop petite et nécessitait de mettre une partie des enfants à déjeuner dans la salle du périscolaire adjacente à la salle à manger. Le local 'plonge' était également contraint dans sa configuration et les vestiaires sous-dimensionnés et inadaptés.

Pour la partie périscolaire, c'était le même constat : une surface insuffisante pour accueillir tous les enfants inscrits et une cuisine inadaptée...

L'extension

L'agrandissement va nous permettre d'être serein pour les prochaines années. La surface totale du bâtiment (comprenant le restaurant scolaire et le périscolaire) double, passant de 583 m² à 1052 m².

Pour la partie restaurant, cela va permettre désormais d'accueillir 280 élèves en un seul service, soit 80 places en plus (30 places supplémentaires en maternelle et 50 côté élémentaire), le tout sur une surface de 450 m².

Le personnel disposera d'une salle pour déjeuner, la laverie a été agrandie et les tables de débarrassage repensées de façon à ce que le personnel ait plus d'aisance pour travailler. Les sanitaires enfants et adultes ont également été refaits à neuf.

La partie périscolaire se voit dotée d'une surface de 320 m² soit 215 m² de plus comprenant trois salles d'activités, un office, vestiaires et bureaux.

En terme financier, le projet est estimé à 2 millions d'€ TTC, subventionné à 52 % par le Département, la Région, l'État, Grandlieu communauté et la CAF. L'auto financement s'élève à 810 000 € réalisé par un emprunt de 800 000 €. Le coût initial du projet était de 1 550 000 €, auxquels sont venus s'ajouter différentes augmentations des matériaux.

> UDAF

UN BUS PRÉSENT À ÉCHÉANCES RÉGULIÈRES SUR UN LIEU CENTRAL

MATIN	APRÈS-MIDI 14H-16H30	Info Pour connaître le lieu de permanence Contactez : 02 51 80 30 46
JANVIER JEUDI 19	FÉVRIER JEUDI 16	MARS JEUDI 16
de 9h45 à 12h15	de 9h45 à 12h15	de 9h45 à 12h15
Bibliothèque SAINT COLOMBAN MONTBERT	Bibliothèque SAINT COLOMBAN MONTBERT	Bibliothèque SAINT COLOMBAN MONTBERT

LE LIEN
BUS D'ACCÈS AUX DROITS
ET AU NUMÉRIQUE

Udaf
Loire-Atlantique
UNIS POUR LES FAMILLES

02 51 80 30 46

Accès aux droits et au numérique

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Accompagner à la recherche en ligne d'un emploi ou une formation
- Accompagner son enfant à l'usage du numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Echanger avec ses proches
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Former aux démarches en ligne (Pôle Emploi, Caf, MSA, Ameli, Impôts, Banque, Parcours sup, Préfecture, Carte grise permis, Carsat, Mairies)
- Aider à trouver les pièces nécessaires pour une demande de Microcrédit
- Expliquer les formats de fichiers PDF, JPEG, etc
- Apprendre à numériser et imprimer
- Sensibiliser à la vérification des sources (Fakeneews, etc)
- Informers, Ecouter et Orienter (Santé, Handicap, Logement, Education, Vie de famille,...)
- Informers sur les dispositifs d'aides existants

Un conseiller numérique

Un chargé d'information



18 SEPTEMBRE >>

Fête de la RNR

Le 18 septembre, le Bocage humide des Cailleries a fêté ses 10 ans de labellisation en Réserve naturelle régionale (RNR). Pour l'occasion, des activités gratuites ont été proposées aux habitants sur le thème « Art & Nature » : spectacles, activités artistiques, culturelles et nature étaient au rendez-vous. Cette organisation a pu se faire grâce à la convivialité et l'aide du Comité des Fêtes et des services techniques colombanais.



LE 2 OCTOBRE >>

Étrier de GdLieu

Le 2 octobre, à l'Étrier de Granlieu, remise des prix aux lauréates du concours de jumping



LE 8 OCTOBRE >>

Rando moto

Le 8 octobre, grand rassemblement pour la sortie de MotoStCo

LE 29 OCTOBRE >>

Le 29 octobre, une cérémonie était organisée en hommage à Jamal FAOUAID à la salle des sports, au cours de laquelle étaient rassemblés les membres de sa famille, amis et divers membres de la municipalité qui souhaitaient honorer sa mémoire. Après une brève rencontre de foot-ball animée par les fils de Jamal, M. le maire P. Bertin, dans un discours empli d'émotion a souligné l'attachement que Jamal, ancien conseiller municipal avait pour la commune. Il était à l'origine du projet de la salle de sports, une plaque commémorative dévoilée par sa famille a chaleureusement été applaudie en sa mémoire.





« 11 NOVEMBRE

Après une cérémonie à l'église, l'hommage aux anciens combattants a été rendu par un dépôt de gerbes au monument aux morts et un discours prononcé par Michel Chanson, président de l'UNC et M. le maire Patrick Bertin en mémoire à tous ces hommes qui se sont battus pour notre liberté.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE >>

Depuis 1988, un groupe de Colombaris et de Luminois s'est engagé dans la lutte contre le cancer en collectant les batteries usagées, métaux, cartons, journaux pour être recyclés, en partenariat avec la société Foucault de Machecoul-St Mème.

Le produit de leur collecte a permis de réunir la somme de 30 006 €. Dimanche 20 novembre: M. Provost et le collectif de bénévoles remettait le chèque à Dr Philippe Bergerot, membre honoraire de La Ligue contre le cancer. Celui-ci soulignait l'importance du travail de ce collectif bénévole et le remerciait au nom de la Ligue.



LA LIQUE POUR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER
 COLLECTE DE VOS VIEILLES
 • BATTERIES
 • FERRAILLES
 • CARTONS / JOURNAUX
 • PUBS / REVUES
 4, rue Lamie 44310 Saint-Colomban
 VOUS SOUHAITEZ DONNER ?
 APPELEZ LE 06 07 20 50 54



MARCHÉ DE NOËL >>

Après deux années d'interruption, le marché de Noël a retrouvé la bonne ambiance conviviale que l'on côtoie autour du brasero, le verre de vin chaud au creux des mains pour se réchauffer le corps et une sonnerie de cors en concert pour se réchauffer le cœur.

Qu'il soit sucré ou salé, l'accent a été mis sur les productions locales et la diversité des produits proposés, tout pour séduire les envies des petits et des grands, dont certains ont assuré quelques coups de pédales pour actionner le manège des 4 saisons.

Et pour ceux qui cherchaient à découvrir ou mieux connaître le patrimoine sacré, l'exposition du Groupe Photos Colombaris leur a révélé l'existence d'œuvres religieuses telles que tableaux, sculptures, mobiliers liturgiques ou vitraux à l'intérieur de l'église illuminée d'une multitude de petites bougies allumées.



« 25 NOVEMBRE

Le président de l'association « Entre Amis » M. René Durandière a procédé à la remise de clé du local situé rue Alfred Iallié, à Monsieur le Maire Patrick Bertin. La municipalité devient propriétaire des lieux pour l'euro symbolique. Cette rencontre a été l'occasion de partager le verre de l'amitié avec les membres de l'association.



« COLIS DES AÎNÉS

17 décembre, les membres de la commission « Affaires sociales » et divers élus de la municipalité, se sont mobilisés pour distribuer près de 230 colis.

La plupart des bénéficiaires de ces colis gourmands ont pu venir par eux-mêmes

recupérer leur cadeau à la salle des Tilleuls. Pour celles et ceux qui ne peuvent malheureusement pas se déplacer ou qui séjournent en EHPAD, des colis adaptés leur sont livrés par des élus et des bénévoles.

Autour du verre de l'amitié, les membres de la commission ont eu l'occasion d'échanger avec eux et de leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le traditionnel « repas des aînés » qui est un moment très attendu de partage et de convivialité pour nos séniors retrouvera sa place en 2023, à la salle des Mauves.

> Agenda 2023

Dates	Événements	Lieu
Samedi 7 janvier	VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ	Salle des Mauves
Samedi 14 janvier	PORTES OUVERTES	Ecole Jacques Prévert - 10h à 12h
Samedi 14 janvier	PORTES OUVERTES	Ecole Saint-Louis - 9h30 à 12h
Jeudi 19 janvier	UDAF - ACCÈS AUX DROITS ET AU NUMÉRIQUE	Bibliothèque - 10h à 12h30
Samedi 21 janvier	PARTAGE DE SAVOIR AUTOUR DE LA GREFFE	Différents lieux
Samedi 21 janvier	THÉÂTRE-LES AMIS TERRIBLES	Salle des Mauves - 20h30
Dimanche 22 janvier	THÉÂTRE-LES AMIS TERRIBLES	Salle des Mauves - 15h
Samedi 28 janvier	OPÉRATION BROYAGE DES VÉGÉTAUX	Parking étang des Mauves - 9h à 12h
Samedi 28 janvier	THÉÂTRE-LES AMIS TERRIBLES	Salle des Mauves - 20h30
Dimanche 29 janvier	THÉÂTRE-LES AMIS TERRIBLES	Salle des Mauves - 15h
Samedi 4 février	INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE	Salle des Mauves - 10h30
Samedi 4 février	THÉÂTRE-LES AMIS TERRIBLES	Salle des Mauves - 20h30
Dimanche 5 février	THÉÂTRE-LES AMIS TERRIBLES	Salle des Mauves - 15h
Jeudi 16 février	UDAF - ACCÈS AUX DROITS ET AU NUMÉRIQUE	Bibliothèque - 10h à 12h30
Samedi 18 février	FÊTE DE LA SAINTE BARBE - POMPIERS	Salle des Mauves
Samedi 18 février	TOURNOI DE PALETS	Salle des sports
Vendredi 3 mars	« INAUGURATION DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ROUTIERS PASSERELLE - RUE DU MOULIN - RUE DES SABLES »	Pont-James - 18h30
Samedi 4 mars	MÉTHODE DE GREFFAGES	Différents lieux
Samedi 4 mars	APÉRO-CONCERT - ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE GRAND LIEU	Salle des Mauves
13 au 18 mars	SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Saint-Colomban
Jeudi 16 mars	UDAF - ACCÈS AUX DROITS ET AU NUMÉRIQUE	Bibliothèque - 10h à 12h30
Samedi 18 mars	SOIRÉE UBL	Salle des Mauves
Dimanche 19 mars	PÊCHE À LA TRUITE	Étang des Mauves
Vendredi 24 mars	ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS	Salle des Mauves - 18h30
Avril	EXPOSITION « PAYSAGES PERÇUS... »	Itinérante
Dimanche 16 avril	PÊCHE À LA TRUITE	Étang des Mauves
Dimanche 16 avril	6 ^e RANDONNÉE COLOMBANAISE	Salle des Mauves
2 mai au 1 juillet	EXPO PHOTOGRAPHIES - RELAIS PETITE ENFANCE	Bibliothèque
Lundi 8 mai	CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945	Salle des Tilleuls
7 et 8 juillet	MÉGASCÈNE	Mouchetière
Samedi 11 novembre	CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE	Salle des Tilleuls
Samedi 18 novembre	REPAS DES AÎNÉS	Salle des Mauves

> Semaine de la sécurité et de la tranquillité



Pour la troisième année consécutive, la municipalité de Saint-Colomban mettra à l'honneur la sécurité routière au mois de mars.

Sur la semaine du 13 mars, plusieurs actions de sensibilisations seront organisées, que ce soit à destination des scolaires ou des usagers de la route.

Ce sujet étant au cœur des préoccupations de beaucoup de Colombanais, les élus souhaitent ouvrir cette thématique à toutes les bonnes idées.

Si vous souhaitez envoyer des propositions pour la commune, échanger sur le sujet, participer à une action de sensibilisation des conducteurs... n'hésitez pas.

Il vous suffit d'écrire à l'adresse mail communication@st-colomban.fr avec en sujet "Sécurité Routière" ou encore de laisser un courrier en mairie à destination de la commission "Communication".

> Bibliothèque

Retrouvez l'ensemble des nouveautés sur le site de la bibliothèque
<https://stcolomban.bibenligne.fr>



Quelques nouveautés disponibles à la bibliothèque

Côté adulte

Angélique / Guillaume Musso

Un duo de choc, une jeune violoncelliste et un flic bourru, se lance dans une enquête spectaculaire...



Les Sept Sœurs / Lucinda Riley

La saga phénomène est désormais à la bibliothèque. Accompagnez chacune des sœurs dans la quête de leurs origines. Entre secrets enfouis et destins brisés, une lecture captivante !



Cher connard / Virginie Despentes

Une revisite ultracontemporaine des Liaisons Dangereuses. Un roman de rage et de consolation, de colère et d'acceptation, où l'amitié se révèle plus forte que les faiblesses humaines...



Les plus beaux villages de France : 164 destinations à découvrir / Association Les plus beaux villages de France

Un guide pour découvrir les joyaux du patrimoine : curiosités, meilleures adresses, idées de balades... pour tous les goûts !

La dame blanche / Quentin Zuttion

Infirmière en maison de retraite, Estelle jongle entre les soins, les parties de cartes et les morts solitaires. Une bande dessinée juste et touchante sur le quotidien en EHPAD.



Côté enfant

Les petits animaux / Kendall Wendy

Un tout premier imagier en noir et blanc, avec des flaps en feutrine colorés pour éveiller bébé !



Abominables bonshommes de neige / R.L. Stine

Une étrange légende raconte qu'un sorcier aurait lancé une malédiction sur le nouveau village de Jane. Quel terrible secret se cache dans cette nature sauvage ? Amateur de frisson, nouveau tome de la série Chair de poule

Demon Slayer / Koyoharu Gotôge

On continue d'étoffer nos séries manga ! Accompagnez Kamado Tanjiro dans sa quête pour trouver un moyen de rendre à nouveau humaine sa petite sœur Nezuko après sa transformation en démon.



Mortelle Adèle : mortel un jour, mortel toujours ! Mr Tan, Diane Le Feyer

Retrouvez votre héroïne préférée en roman : Adèle a créé une nouvelle invention : un détecteur de mortellitude. Enfin un moyen de reconnaître ses semblables, des gens bizarres et mortels à la fois !



Oiseaux à reconnaître / Emmanuelle Kécir-Lepetit, Léa Maupetit

Timide et discret ou au contraire véritable maître du jardin. Apprenez à les reconnaître à leurs pattes, bec ou plumage, et découvrez la personnalité de 37 oiseaux à observer facilement.



> Coup de vent à la bibliothèque !

Une bise hivernale a soufflé pendant les vacances de fin d'année (aidée par les bénévoles de Saint-Co Lecture, Cécile et les services techniques pour le montage des meubles) !

Afin de proposer des espaces adaptés à chacun et de permettre d'élargir ses collections, de nouveaux meubles ont fait leur apparition et d'autres ont changé de place. Venez profiter des nouveaux aménagements dès la rentrée de janvier.

Exposition « Les Nouvelles héroïnes de la bande-dessinée » du 3 janvier au 18 mars

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la bibliothèque met en valeur les héroïnes de la bande-dessinée. Venez visiter l'exposition aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

D'autres rendez-vous devraient avoir lieu autour de cette exposition, n'hésitez pas à consulter le site internet de la bibliothèque.

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h-19h

Mercredi : 10h-12h et 15h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h



**Bibliothèque « Au Jardin des Histoires »
Jardin de la cure - 10 rue de l'hôtel de ville
44310 Saint-Colomban**

☎ 02 40 33 62 17

Site internet : stcolomban.bibenligne.com

> Rencontre avec l'autrice Valentine Goby

En partenariat avec la librairie « Le Livre dans la Théière » de Rocheservière, la bibliothèque accueille l'autrice Valentine Goby mardi 24 janvier 2023, pour une rencontre avec deux classes et un spectacle tout public. Valentine Goby écrit autant pour les adultes que pour les enfants. Multi-primée pour sa littérature adulte, elle aime aller à la rencontre de ses lecteurs de tous âges.

La rencontre avec les CM2 mardi 24 janvier après-midi

Après un travail de préparation fait conjointement entre les enseignantes et la bibliothèque, les enfants pourront questionner Valentine Goby sur le métier d'autrice et sur ses écrits, notamment son roman L'Anguille, une très belle histoire autour de la différence et de l'amitié.

Le spectacle « L'Anguille » mardi 24 janvier à 18h15 – tout public (45 min) - gratuit

Venez tous assister à cette performance joyeuse et ludique ! Valentine Goby, accompagnée du musicien Xavier Llamas, donne à entendre des extraits de la première partie du roman. Les voix de la romancière, du musicien et les instruments (guitare, percussions, idiophones) se répondent, s'interrogent, recréent les émotions et sensations des personnages, les lieux qu'ils rencontrent à travers une bande-son entièrement originale. Une animation par l'image complète le spectacle pour une immersion complète dans l'univers du livre. Il n'est pas obligatoire d'avoir lu le livre pour profiter du spectacle.

Un échange est possible (et encouragé !) entre le public et les artistes autour du livre et du spectacle.



> Relais Poste

Depuis le 1^{er} décembre, le relais de la Poste est assuré par **SATOMA - 02 40 05 90 55**

votre Tabac-Presse - 11 Place de l'Eglise – Saint-Colomban

**HORAIRES Lundi au Samedi 6h30 - 19h00
Dimanche 8h00 - 12h30**



> Informations culturelles

L'exposition prévue sur le thème du bois ne sera pas présentée au public dès ce mois de janvier. Cependant, la municipalité, en lien avec le Groupe Photos Colombanais, souhaite promouvoir la photo tout au long de l'année et faire de l'espace public une galerie à ciel ouvert.

Quinze photographies seront installées courant janvier sur le mur du jardin de la cure et dans la venelle conduisant à la bibliothèque. Ce cadre offrira un écrin parfait aux images exposées. Beaucoup de visiteurs ont déjà pu admirer ces clichés lors de l'exposition sur la RNR des Cailleries à la bibliothèque.

Cette série comporte en tout vingt-deux photos prises par des membres du GPC (Groupe Photos Colombanais). Sept d'entre elles ont pu être installées sur le site des Cailleries lors de la fête de la Réserve en septembre dernier. Les quinze autres vont venir parer notre cœur de bourg et s'offrir au regard des promeneurs.

Une déambulation pour petits et grands, une belle découverte de la faune et de la flore présentes sur la réserve !

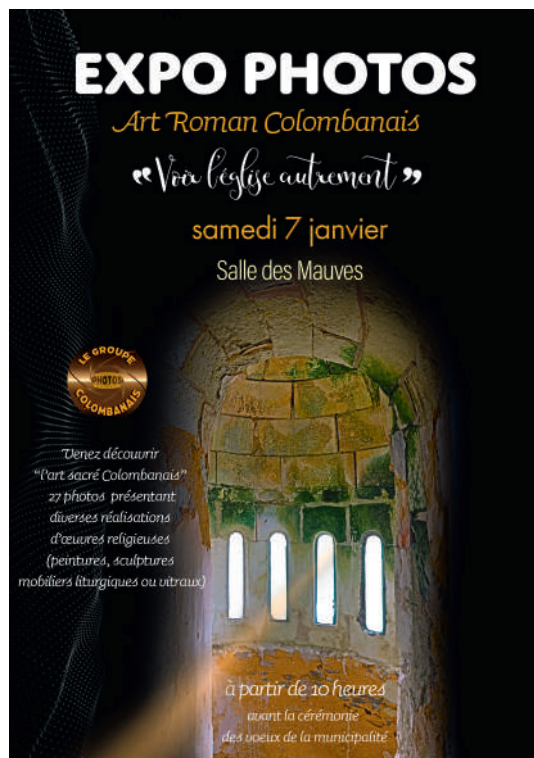
> Groupe Photos Colombanais

L'année 2022 s'achève par une exposition complémentaire à la série du thème Patrimoine minéral et qui s'est installée à l'intérieur de l'église à l'occasion de la soirée « marché de Noël ».

Sur le thème « Voir l'église autrement », le Groupe Photos Colombanais souhaitait présenter dans le menu détail diverses œuvres religieuses appartenant au Patrimoine sacré. Les visiteurs ont pu découvrir les photos du mobilier de la sacristie aux portes remarquablement sculptées, ainsi que les reproductions de tableaux datant de la fin du 19^e siècle. Jusque dans les endroits les moins accessibles, les objectifs se sont élevés pour capturer les 3 cloches massives de bronze « Cécile 850 kg, Amélie 590 kg et Ernestine 420 kg » qui rythment le quotidien des Colombanais au fil des évènements.

Cette série de photos dédiée au patrimoine religieux sera également exposée le 7 janvier à la salle des Mauves, avant la cérémonie des vœux de la municipalité.

La prochaine activité du Groupe Photos sera consacrée à saisir le bois sous tous ses aspects, pour la future exposition .



> EHPAD de Corcoué-sur-Logne

Le vendredi 4 novembre, Mme Marie Musseau a fêté ses 100 ans à l'EHPAD de Corcoué-sur-Logne avec une autre résidente centenaire. Elle s'est vue offrir plusieurs bouquets de fleurs de la part de sa famille, de la mairie de Corcoué-sur-Logne et de celle de St Colomban.

Entourée de sa famille, d'autres résidents et personnel de l'EHPAD, d'élus, cette ancienne habitante des Vergnes en Saint-Colomban a pu partager un verre de l'amitié et un bon gâteau réalisé par la pâtissière de l'établissement. Elle était très émue et ne comprenait pas toute l'attention qu' " une vieille bonne femme comme elle " suscitait.



> Quel bilan pour l'ABC en 2022 ?

2022 a été une année charnière pour l'Atlas de la Biodiversité Communale actuellement en cours sur la commune de Saint-Colomban. Entre sensibilisation et inventaires naturalistes, retour rapide sur l'année passée.

Durant l'année 2022, les écologues du CPIE ont réalisé **plus de 900 observations d'espèces végétales** sur la commune de Saint-Colomban. On peut citer, par exemple, la Lathrée clandestine, recensée sur les bords de la Boulogne, à Pont-James. Cette plante, sans chlorophylle, est visible au printemps et reconnaissable par ses fleurs pourpres vives. **Du côté de la faune, c'est également, environ 900 observations** qui ont été collectées. Actuellement en expansion sur le territoire, des Élanions blancs ont été observés dans le sud de la commune. Ce petit rapace est identifiable par son plumage gris et blanc, ses épaules noires et ses yeux rouge foncé. On peut les observer en haut de poteaux électriques ou à la cime des arbres.



À travers les carnets du naturaliste distribués à chaque enfant, **les classes de CM1 et CM2** des deux écoles de la commune ont pu **être sensibilisés à la préservation de la biodiversité**. Afin de percevoir le travail que le CPIE Logne et Grand-Lieu dans le cadre de ce projet, les enfants ont pu s'exercer à **déterminer et identifier des plantes, des oiseaux ou des insectes**, à l'aide de filets, jumelles ou clés de détermination. Ces animations ont été appréciées par les enfants dont l'approche de la faune et de la flore a évolué.

Au cours de l'été, le CPIE a également réalisé **un inventaire participatif** autour des anciennes lagunes de Pont-James. Plus de 60 espèces ont été recensées autour de cette zone humide, permettant aux participants de découvrir les critères permettant d'identifier quelle est la faune et la flore de cet espace.

Des carnets du naturaliste, petit livret composé de plusieurs plantes et animaux à rechercher sur la commune, sont **toujours disponibles en mairie**. N'hésitez pas à vous en procurer un et partez à la découverte de la biodiversité de Saint-Colomban. Si vous avez réalisé des observations avec ou sans le carnet, vous pouvez faire remonter ces dernières via le formulaire de saisie sur le site de la commune ou en envoyant un mail à abc@st-colomban.fr

Vous êtes invités à identifier et indiquer, toute l'année, l'ensemble de la faune et de la flore que vous pouvez observer chez vous ou sur la commune. Fleurs, mues d'animaux, individus morts, plumes, ... tous indices de présence d'une espèce sont aussi à renseigner. L'observation de la nature dans le cadre de l'ABC ne nécessite pas la mise en place de protocoles spécifiques. Toutes ces données permettront d'approfondir les connaissances sur la commune.

Vous n'êtes pas sûr d'une identification, n'hésitez pas à prendre une photo et à l'envoyer à l'adresse suivante :

abc@st-colomban.fr

Pour information, lors de la fin janvier de chaque année, un comptage des oiseaux de jardins est réalisé par les particuliers dans toute la France.

Vous pouvez y participer : durant 1 heure, observez les oiseaux présents dans votre jardin et noter vos observations. Ce comptage permet de suivre chaque année l'état des populations des principales espèces fréquentant les jardins durant la période hivernale.

Le 28 et 29 janvier 2023, vous pouvez participer à ce comptage national.

Plus d'informations sur : <https://www.oiseauxdesjardins.fr/>



Pour commencer l'année 2023, la commune et le CPIE vous invitent à rechercher, durant le premier trimestre, deux espèces : le Pinson des arbres et la Fritillaire pintade.

À rechercher : Le Pinson des arbres

Petit passereau, le Pinson des arbres est reconnaissable, chez le mâle, par sa poitrine et ses joues de couleur rouille. La femelle a un plumage différent ; on parle de dimorphisme sexuel. Elle est d'une couleur brune.

Sédentaire en France, cet oiseau vit dans les forêts durant sa période de reproduction et dans les champs en hiver ce qui lui permet de trouver de la nourriture. On peut également le retrouver dans les haies ou les bosquets avec l'ensemble des espèces qui parcourent nos villes comme le Rougegorge familier ou la Mésange charbonnière.

Le Pinson des arbres est omnivore. Son régime alimentaire varie d'une saison à l'autre en fonction de la nourriture présente. En hiver, il se nourrit plutôt de graines alors que son régime devient insectivore en période estivale.



À rechercher : La Fritillaire pintade

La Fritillaire pintade est une plante des milieux humides et notamment des prairies. De couleur pourpre et parsemée de quelques teintes blanchâtres, la fleur de cette plante est facilement reconnaissable par sa forme en arc bouté à la manière du Muguet.

Après avoir passé l'hiver dans le sol sous forme de bulbes, cette espèce fleurit dès le mois de mars. Certaines prairies peuvent être remplies de cette plante, créant un paysage remarquable.

Le nom de la Fritillaire pintade est quelque peu atypique. Cela provient de sa couleur. Le fond pourpre parsemé de blanc ressemble à un damier de même forme que la plume d'une pintade.



> Opération Broyage 2023

Vous avez des arbres ou arbustes à tailler et vous voulez valoriser vos déchets de taille ?

Ça tombe à pic !! L'opération broyage est reconduite cette année par la commune en association avec les établissements Bordet-Herault. Taillez vos arbustes à la date que vous souhaitez. Stockez si besoin vos déchets de taille, venez les apporter le samedi 28 janvier 2023 de 9h à 12h, parking de l'Étang des Mauves... et repartez avec une remorque de paillage pour votre jardin ! En broyant ses déchets verts et en utilisant le broyat obtenu pour pailler son jardin, on renoue avec le cercle vertueux du retour au sol de la matière organique le plus localement possible, procurant de plus un précieux matériau pour votre jardin en cas de canicule et/ou de sécheresse.

> Environnement



Une naissance, un arbre

Dès 2021, dans le cadre du label régional « Une naissance, un arbre », la municipalité souhaitait voir naître et grandir un verger conservatoire en cœur de bourg. 25 fruitiers ont été plantés en novembre 2021 pour former le nouveau verger communal situé dans la parcelle qui jouxte l'étang des Mauves. L'opération « une naissance, un arbre » se poursuit en 2023. Dès le mois de janvier, nous invitons les familles ayant accueilli une naissance en 2022 à venir planter un arbre. Afin de recevoir l'invitation à cet événement qui aura lieu en mars, les familles intéressées doivent s'inscrire avant le 15 février, auprès de la mairie à : candie.soler@st-colomban.fr ou à l'accueil de la mairie, afin de fixer une première date de rencontre.

> Famille et handicap un temps d'échange

Porté par les associations de parents d'élèves des deux écoles de la commune, par la mairie, et en partenariat avec Co'Anim, un temps d'échange entre familles sur la gestion du handicap sera programmé début 2023.

Le concept : réunir sur une soirée les familles concernées ainsi que quelques professionnels associatifs. Le principe : échanges croisés entre familles, discussions libres, questions-réponses à destination des associations... Pour plus de renseignements et pour s'inscrire,

vous pouvez contacter l'APEL pour les familles de l'école Saint-Louis (apel.saintlouis.44310@gmail.com), les représentants de parents d'élèves de l'école Jacques Prévert (rpe.jprevert.stco@gmail.com) ou la mairie (vincent.raynal@st-colomban.fr).

Repas de la Classe 78

va être organisé en juin prochain. Pour les personnes nées en 1958, résidant à Saint-Colomban et, qui désirent se joindre à nous, merci de contacter Mme MARTIN au 06 79 64 26 13



////// vie **ÉCONOMIQUE**

monveto chez moi
Mon vétérinaire à domicile
Julien SIX, Docteur vétérinaire n° 22816

- Consultations médicales
- Vaccinations
- Suivi médical
- Interventions chirurgicales courtes
- Conseils (alimentation, prévention...)

> Mon véto chez moi **JULIEN SIX**

Consultations médicales
Vaccinations
Suivi médical
Interventions chirurgicales courtes
Conseils (alimentation, prévention...).

Julien SIX
☎ 07 67 71 34 24
julien.six@monvetochezmoi44.fr

> Quoi de neuf à L'Amicale Laïque ?

Une nouvelle co-présidence et un conseil d'administration agrandi



L'Amicale Laïque a décidé depuis 4 ans de fonctionner en co-présidence. Elodie Hertu, a partagé cette fonction avec Mehdi Poezevara durant 4 ans. Toujours membre du conseil d'administration, elle a quitté la coprésidence en septembre dernier pour laisser sa place à Caroline Geffray, élue à l'unanimité pour trois ans.

De son côté, Céline Bourgeois, conserve la trésorerie et sera désormais épaulée de Jihed Philippon, trésorière adjointe. Géraldine Gilliot Ramtanan et Myriam Raynal, assurent toujours le secrétariat de l'association.

Le conseil d'administration accueille désormais seize membres. Pour rappel, l'Amicale Laïque promeut la laïcité et œuvre pour l'éducation populaire, en proposant notamment des activités culturelles et sportives pour toutes et tous. Elle a aussi dans ses missions de soutenir l'école publique à travers des financements et cela peut s'envisager par la mise en place de projets visant à collecter des fonds à l'image de la fête de l'école. Les premières réunions de préparation de cette dernière prévue en fin d'année scolaire, vont d'ailleurs bientôt commencer. Les parents de l'école Jacques Prévert ainsi que toutes les personnes, qui souhaiteraient s'investir pour faire vivre ces valeurs sont les bienvenues.

Mehdi Poezevara et Caroline Geffray

Retour de la halle des bouts de choux.

Le 25 septembre, après un petit temps d'arrêt, la Halle des bouts de choux a repris du service. Une quarantaine d'exposants y ont participé. Elle s'est déroulée dans la cour de l'école Jacques Prévert. L'association corcouéenne, Les Crêpinoux, ont ravi les papilles des visiteurs avec leurs galettes et crêpes composées de produits locaux. La prochaine vente aura lieu, salle des Mauves qui sera de nouveau disponible, en mars 2023.

Des Inscriptions toujours possibles.

Pour ceux qui souhaiteraient débiter tardivement un sport, les cours de volley pour adulte du jeudi soir à 19 h sont toujours ouverts ainsi que ceux du badminton à 20h30. Ils se déroulent à l'Espace Yannick Noah et il suffit de se présenter aux horaires indiqués.



De même, une section volley pour ados a ouvert ses portes cette année. Des places sont toujours disponibles pour ceux qui le souhaiteraient. Début des cours à 19 h le lundi soir. **Infos : 07 84 23 51 41**



Lire et faire lire

Ce programme éducatif créé en 1999, a pour but le développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et les structures éducatives et culturelles telles que le centre de loisirs, les crèches ou les bibliothèques. La pandémie a mis cette section entre parenthèse mais l'activité a repris cette année.

Chaque semaine, une personne bénévole (au moins) interviendra pour faire la lecture aux enfants de l'école publique. Toutes les personnes de plus de 50 ans désireuses de participer peuvent contacter l'Amicale.

Contact

✉ amicale.laique.scal@gmail.com, **f** Amicale Laïque Saint Colomb

> Saint Colomban Tennis de Table

La saison 2021

2022 s'est bien terminée avec le maintien de toutes nos équipes, notre équipe 3 termine même première et accède donc à la Départementale 1. D'autre part nous avons été classés 8^e club formateur de Loire Atlantique



pour notre action auprès des jeunes (ci joint le diplôme reçu à cette occasion). Une distinction qui ravit tout le monde en particulier l'entraîneur Vivien, sachant que Saint Colomban est le plus petit club du département à entrer dans le top 10.

La saison 2022 2023 a bien commencé avec un bel effectif aussi bien en compétitions qu'en loisirs et des résultats positifs.

Nous avons lancé 2 jeunes dans le circuit Poussins Benjamins et pour leur première compétition, ce fut une réussite, Leïa termine 2^e en féminines et Mael 7^e en garçons.

Un stage de 3 jours s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint avec une douzaine de jeunes venus se perfectionner. Le bureau du tennis de table se joint à moi pour offrir ses vœux à la municipalité, aux sponsors, aux supporters, à tous les joueurs ainsi qu'à l'ensemble des Colombanais et merci à tous de nous soutenir tout au long de l'année.

Si vous désirez nous rejoindre pour jouer en loisir ou en compétition, n'hésitez pas à nous contacter.

Yvonnick LEAUTE ☎ **02.40.05.91.23** ou ✉ yvonnick.leaute@free.fr
Site : [stcolomban tt.org](http://stcolomban.tt.org)



> FC Logne et Boulogne

Les membres du bureau du FC Logne et Boulogne se joignent à moi, pour souhaiter une excellente année 2023 à tous ses joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters en constante augmentation.

Après 2 années compliquées à la suite de la crise sanitaire, le football reprend des couleurs, une augmentation d'environ 10 % des licences a été enregistrée cette année surtout chez les jeunes, tout comme le football féminin qui continue de se développer grâce au groupement mis en place il y a environ 2 ans.

Nous souhaitons continuer en ce sens, mais pour cela nous avons besoin de vous, joueurs, arbitres, parents et bénévoles. N'hésitez pas à vous manifester auprès de nos dirigeants présents autour des terrains le week-end.



Quelques dates à retenir :

- 01/05 tournoi de sixte séniors (Limouzinière)
- 26/05 tournoi de sixte séniors-loisirs (St Colombran)
- 06/06 tournoi de jeune catégorie à définir ? (Corcoué Sur Logne)
- 09/09 tournoi U11-U13 (Limouzinière)

Manifestations :

- 25/02 concours de belote
- 03/06 concours de pétanque

Pouliquen Frédéric
Président du Fc Logne et Boulogne

> Mégascène



L'équipe Mégascène est heureuse de vous annoncer les prochaines dates du festival qui aura lieu les 7 et 8 juillet 2023 !

Si vous souhaitez nous aider et être bénévoles,

vous pouvez vous inscrire sur le site internet
<https://www.megascene.org/benevoles/>

Lors de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 1^{er} octobre, un nouveau bureau a été élu. Nous souhaitons remercier Sylvain Batard qui aura assuré la présidence pendant sept ans. C'est donc Teddy MAUSSION qui prend le relais.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

L'équipe Mégascène



De gauche à droite : Audrey Gergaud (Vice-secrétaire), Nadège Blot (Secrétaire), Anthony Lemaire (vice-président), Teddy Maussion (Président), Florent Garreau (Trésorier), Marie-Christine Colinet (vice-trésorière).

> La troupe des Amis Terribles



La troupe des Amis Terribles remontent sur scène avec une nouvelle comédie d'Éric Delcourt.

Cette histoire se passe dans un appartement aux Ménuires avec Lucas et Camilla, un couple trentenaire de bo-bo parisiens, s'apprêtent à passer le réveillon du 31 décembre aux Ménuires.

Mais comment passer un réveillon tranquille quand on cherche un titre pour son bouquin, que sa compagne est au bord de l'explosion, qu'un couple prétend avoir loué le même appartement, qu'un ami psy arrive en pleine dépression et que la sœur du Grec menace de débarquer ?

Trois comédiennes et trois comédiens en pleine forme joueront devant vous une comédie très rythmée les samedis 21 janvier, 28 janvier à 20h30, 4 février à 20h30 et les dimanches 22 janvier, 29 janvier, 05 février à 15h.

Tarifs 7€ pour les adultes, et gratuit pour, les moins de 16 ans.

Réservation par mail ✉ lesamisterriblestheatre@gmail.com

Ou par téléphone ☎ 06 85 73 52 80

> Comité Des Fêtes

Le comité des fêtes avec le "Groupe Chemins" s'organisent pour préparer la 7^e Colombanaise qui aura lieu le dimanche 16 Avril 2023.

Comme d'habitude des circuits pédestres et VTT sont aménagés pour tous les âges.

Venez nombreux à partir de 7h30 à la salle des Mauves .

Le groupe chemins se retrouve tous les derniers samedis matin de chaque mois, n'hésitez pas à nous contacter (via la mairie) si vous êtes intéressés.



> La Sirène de Logne et Boulogne



La Sirène de Logne et Boulogne est une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique. Elle gère les étangs du Paradis sur la commune de LEGÉ, le plan d'eau des Mauves sur la commune de St COLOMBAN, la rivière la Logne ainsi qu'une partie de la Boulogne.

Dates à retenir pour 2023 :

Déversement de truites : le 2^e samedi de Mars sur la Logne .

Pêche à la truite les 19 mars et 16 avril au plan d'eau des Mauves de St-Colomban.

L'Assemblée Générale de l'APPMA se déroulera le dimanche 5 février salle Henri IV à 10h00 à la Limouzinière.

Pour avoir plus d'informations sur nos activités, vous pouvez visiter notre site internet : <https://www.la-sirene-de-logne-et-boulogne.org/>

Si vous souhaitez acheter votre carte de pêche et ainsi adhérer à notre association, un dépositaire est présent sur votre commune (SATOMA) ou par internet www.cartedepeche.fr

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux 2023.

Le Président Jean-Jacques CHAUVIERE

> Recherche chauffeurs bénévoles

Depuis 2019, la commune de Saint-Colomban adhère à l'association « AUTO-SOLIDAIRE DE GRAND LIEU » tout comme les communes de La Chevrolière, La Limouzinière, St Lumine de Coutais et St Philbert de Grand Lieu.

L'objectif est de développer au sein de la commune un service de transport basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre la précarité et l'isolement des personnes. Ce service vient compléter et non remplacer les services de transports déjà existants.

LE CHAUFFEUR BÉNÉVOLE :



- adhère à l'association : 5€ - 1 seule fois
- utilise son propre véhicule, aucune assurance supplémentaire n'est à souscrire
- fournit à l'association une copie de la carte grise, de la carte verte, du contrôle technique de son véhicule et de son permis de conduire.
- répond aux demandes de transport en fonction de ses disponibilités, du lundi au samedi

- peut arrêter l'activité à tout moment
 - est contacté 48h avant la course par le chauffeur référent
 - transporte sur un rayon qui ne doit pas excéder 30 km
 - prend contact avec le bénéficiaire pour fixer le rendez-vous.
 - est indemnisé par le bénéficiaire le jour du rendez-vous (0,40 € / km, départ du domicile du chauffeur, retour au domicile du chauffeur).
- Les frais de stationnement sont payés par le bénéficiaire. Forfait minimal de 5 euros pour les trajets aller-retour de moins de 12km.

L'ASSOCIATION FOURNIT AU CHAUFFEUR :

- des formulaires pour l'enregistrement des kilomètres et les coordonnées du bénéficiaire du transport
- les statuts de l'association, le règlement intérieur, des informations
- un constat d'assurance et un modèle type pour le remplir
- une assurance auprès de l'UDAMS (assurance du véhicule + responsabilité civile). Cette assurance propose également des formations (premiers secours, révision code de la route...)

Pour devenir chauffeur bénévole, il suffit d'appeler la mairie 02 40 05 89 28 qui vous mettra en relation avec le chauffeur référent de la commune et qui vous fournira toutes les informations.

> Mission Locale du Pays de Retz

La Mission Locale du Pays de Retz est un relais d'information gratuit et de proximité !

C'est un service public proche des jeunes et des employeurs.

C'est pour qui ?

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Vous serez accueilli, informé, orienté et aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales.

Avec ses conseiller(e)s spécialisé(e)s et ses divers services, La Mission Locale du Pays de Retz vous apporte des solutions concrètes à vos questions d'emploi, de formation, mais aussi sur le transport, le logement, la santé ou la citoyenneté.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

C'est un accompagnement personnalisé en fonction du profil du jeune.

Tous les jeunes de moins de 26 ans qui ne sont pas en formation ou en emploi (ou en emploi moins de 15h/semaine) peuvent bénéficier d'un accompagnement renforcé (Rendez-vous, ateliers et activités hebdomadaires) pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi.

Une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros par mois pourra être versée en fonction de l'âge et sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activités faites.

Besoin d'informations ?

Contactez Catherine LEBRETON au ☎ 07 57 42 72 30

✉ catherine.lebreton@mlpaysretz.com - Site : www.mlpaysretz.com

Un relais d'information
GRATUIT et de proximité !
C'est un service public proche
des **JEUNES** et des employeurs

Mission Locale du Pays de Retz

Jeunes 16-25 ans

Passez en mode **avenir!**

Mission Locale :
une seule adresse pour tous vos projets.

Mission Locale du Pays de Retz
4 Rue Alexandre Riou, 44270 Machecoul-Saint-Même
02 40 02 38 45 - www.mlpaysretz.com
Suivez-nous sur

> Rentrée scolaire à Jacques Prévert

Judi 1^{er} septembre, ce sont 224 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école Jacques Prévert sous un beau soleil.

Ils ont été accueillis au sein des 9 classes composant la structure scolaire :

- 3 classes en maternelle : une classe de TPS/PS et 2 classes de MS/GS
- 6 classes élémentaire : CP, CE1/CE2, classe de cycle 2, CE2/CM1, CM1 et CM2.

L'équipe enseignante est stable, formée uniquement de titulaires qui travaillent ensemble depuis plusieurs années. Elle est renforcée par 3 ATSEM, une par classe maternelle, 2 enseignants et 3 AESH venant en aide aux élèves en difficultés.

Elle bénéficie des aides hebdomadaires du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé des Elèves en Difficultés).

Le thème de cette année est LA BIODIVERSITE. Les projets s'inscrivent pleinement dans cette dynamique, déjà insufflée les années précédentes.

Les 4 classes inscrites au dispositif GRAINES D'ECOLIÉS (MS/GS, CE1/CE2, CM1 et CM2) sont déjà en mouvement : sortie nature chaque semaine, investissement du jardin jouxtant l'école, planning d'actions en partenariat avec le CPIE... L'école s'inscrit pleinement en faveur du développement durable.

Les plus jeunes s'y associent également, et partiront tout au long de l'année à la découverte des animaux et des cultures produites dans une ferme.



Sylvie, Delphine, Tiffany, Aurélie, Audrey, Isabelle, Eve, Olivier, Laurence, Valérie, Gaëlle, Marie Laure, Caroline, Angèle.

Inscriptions scolaires auprès de Mme Johanet au 02 40 05 93 61 ou ce.0440821d@ac-nantes.fr

LES PROJETS S'ENCHAÎNENT À L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

Les projets s'enchaînent sur le thème choisi par l'équipe enseignante : la BIODIVERSITÉ.

On chante, on danse, on sort pour découvrir et apprécier son environnement tout proche, ou un peu plus lointain.

Les CM1 découvrent « Les Cailleries » et l'importance de la protection du site. Les élèves des classes maternelles préparent leurs sorties à la ferme.

Les CM2 iront prochainement passer une semaine dans la forêt de Brocéliande. Les classes de cycle 2 projettent leurs sorties : Maison des pêcheurs à Passay, Maison de la rivière à St Georges de Montaigu.

Les activités sportives ont également à l'honneur avec le début des séances de piscine pour l'ensemble des élèves de la Grande Section au CM2 et le cross de l'école qui s'est déroulé le vendredi 14 octobre sous les applaudissements des parents venus encourager les coureurs. Des diplômes ont été remis aux plus rapides !

À noter dans vos agendas : l'école organise ses portes ouvertes le samedi 14 janvier de 10h à 12h, l'occasion pour les familles de visiter l'école, prendre contact avec l'équipe pédagogique et inscrire les enfants pour la prochaine rentrée scolaire.

Ecole Publique Primaire Jacques Prévert

13 place de l'Europe

44 310 SAINT COLOMBAN

02 40 05 93 61

ce.0440821d@ac-nantes.fr

> Nouveauté à l'école Saint-Louis : Parents et Enfants pour l'aide aux Devoirs

Quelques semaines après la rentrée scolaire, les enseignants de l'école Saint Louis ont proposé d'apporter leur aide pour accompagner parents et enfants dans leur travail personnel à la maison.

Dans chaque classe du CP au CM2, des ateliers de méthodologie aux devoirs ont eu lieu les mardis après l'école. Au cours de ces séances, il y a eu des échanges entre parents, enfants et enseignants sur leur besoins, leur vécu et leurs attentes. L'objectif de ces rencontres était de permettre à chacun de trouver les moyens pour réaliser les devoirs efficacement et sereinement.

Les témoignages des parents étaient positifs. Ils ont pu trouver des clés et des pistes à suivre pour cette nouvelle année scolaire.



UNE ANNÉE « D'EXPÉRIENCES » À L'ÉCOLE SAINT-LOUIS...

Ce sont 168 élèves qui ont repris avec plaisir le chemin de l'école Saint-Louis.

Nous entamons la deuxième année de notre projet d'école : « Prendre le temps de, ne signifie pas perdre son temps ! ». Des défis, des expériences, des situations problèmes seront proposés aux élèves afin qu'ils : prennent le temps de chercher, se tromper, recommencer, partager, échanger, trouver...

Nous nous sommes retrouvés lors d'un temps fort au mois de septembre pour le lancement de tous ces défis !

Prenez rendez-vous au 02 40 05 89 53, je me ferai un plaisir de vous présenter notre projet ainsi que le fonctionnement de l'école. Cette rencontre n'engage pas pour une inscription définitive, elle vous permettra surtout de mieux connaître notre établissement.

Les inscriptions en cours d'année sont évidemment possibles et pour rappel les PPS sont accueillis tous les matins.



Pour information, la cotisation demandée aux familles s'élève toujours à 210€ pour une année. Celle-ci nous permet de rémunérer les salariés Ogec ainsi que de régler les factures en lien avec le fonctionnement de l'école (eau, électricité...).

Au plaisir de vous rencontrer.

David LANDAIS, chef d'établissement de l'école Saint-Louis.

UNE RENTRÉE À SAINT LOUIS

NETTOYONS LA NATURE :

L'ensemble des classes de l'école a participé comme tous les ans à l'opération «Nettoyons la nature». Tous les élèves sont allés dans la commune pour nettoyer les rues et espaces verts. Cette année 40 kg de déchets ont été ramassés contre 70 kg l'année précédente !!! Merci à toute l'école d'avoir participé au maintien de la propreté de leur environnement.



CROSS DU COLLEGE :

Les élèves de la classe de CM2 ont participé au cross organisé par le collège Lamoricière de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Ils étaient tous bien entraînés et ont pu profiter de ce rassemblement sous un beau soleil avec en prime une place sur le podium. Félicitations à eux pour leur investissement lors de la course !!

LES CAILLERIES:

Les CE2 ont fait leur première sortie au bocage humide des Cailleries à Saint Colomban. Avec l'aide d'un animateur du CPIE ils ont pu observer les différentes espèces végétales et animales de la mare. Les enfants pourront



retourner durant l'année afin d'observer les changements de la nature au fil des saisons.

SORTIE FORÊT :

Les élèves du cycle 1 sont allés découvrir la forêt de notre commune. Au cours de leur promenade ils ont pu découvrir leur environnement et observer la nature aux couleurs de l'automne. Une mission à accomplir : mettre ses sens en éveil! « Observons, touchons, ramassons, écoutons... que de trésors! » Une sortie très appréciée par les enfants

SORTIE BELEM :



Les classes de CE1 et CE2 se sont rendues à Nantes afin de faire la visite du Belem. Les élèves étaient ravis de découvrir ce mythique trois mâts datant de 1896. Ils ont pu monter à bord pour une belle visite de ce magnifique voilier. Les élèves étaient très fiers de pouvoir chanter devant l'équipage un chant appris précédemment en classe. Ce fût un joli moment de partage et de découvertes apprécié de tous !

> Paroles d'écopier - ÉCOLE SAINT LOUIS

L'école Saint-Louis accueille cette année trois AESH : Sylvie, Céline et Gwenaëlle. Maxime, élève de CM2, vous présente Sylvie, adulte qui l'accompagne dans son « métier » d'élève.

Que signifie A.E.S.H. ?

A.E.S.H. signifie Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap.

A quoi sert une A.E.S.H. ?

Une A.E.S.H. accompagne les enfants qui ont besoin d'aide ou de soutien pour les aider dans leurs apprentissages scolaires, leur vie à l'école.

As-tu fait des études pour ce métier ?

Pour ce métier, il n'y a pas véritablement d'études mais on peut accéder à une formation de 60 heures. Ce n'est pas beaucoup finalement.

Quels diplômes as-tu ?

Pour être A.E.S.H., on doit avoir obligatoirement au moins un bac.

Quels sont les jours où tu travailles ?

Je travaille le mardi toute la journée, le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Est-ce qu'être A.E.S.H. c'est toujours travailler dans une école ?

Non, ça peut être aussi travailler sur le temps du périscolaire ou sur le temps de cantine, en lien avec l'école ou alors dans des centres pour des enfants handicapés.

Que fais-tu pour aider les enfants ?

L'aide, elle se décide avec l'enseignant, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant de la classe.

Je fais en sorte d'aider l'enfant, sans faire à sa place, de favoriser son autonomie, pour qu'il fasse plus de choses tout seul, l'aider dans sa scolarisation, l'aider à progresser dans les apprentissages scolaires.

Avec l'enseignante, nous proposons des adaptations, des outils, des aménagements. C'est à dire, par exemple, on va donner moins de travail ou aider à la prise de notes, pour faciliter un peu la tâche de l'enfant ou alors on peut proposer des jeux, des outils de manipulation qui vont permettre d'apprendre d'une manière différente. Il peut y avoir aussi le support de l'ordinateur.

Ça peut être aussi veiller à la sécurité de l'enfant, l'aider pour le lavage des mains, pour le passage aux toilettes. C'est très varié.

Combien d'enfants aides tu ?

Actuellement, j'aide deux enfants.

À quelles sortes de handicaps es-tu confrontée ?

Alors il y a les handicaps physiques, on va aider les enfants pour le passage aux toilettes, les déplacements, l'hygiène, l'habillement ...

Il y a des handicaps qui vont être des difficultés ou des lenteurs dans les apprentissages scolaires.

Pourquoi as-tu choisi ce métier ?

J'ai choisi ce métier parce qu'avant je travaillais déjà auprès des enfants. Mon précédent métier était auprès des enfants. J'aime bien accompagner les enfants dans leurs apprentissages, dans leur progression, pour les aider à grandir.

J'aime bien aussi la relation avec les enseignants, les autres membres de l'école.

Depuis combien de temps fais-tu ce métier ?

C'est la deuxième année.

As-tu toujours été A.E.S.H. ?

J'avais un autre métier, toujours dans le milieu de l'éducation et des jeunes enfants.

C'est pour ça que ça me plaît.

Quelles qualités faut-il pour ce métier ?

Pour exercer ce métier, je pense qu'il faut avoir des qualités d'écoute, d'observation pour bien se rendre compte des besoins des enfants dont on s'occupe. Il faut également de la patience, de l'empathie. Il faut aussi entrer facilement en relation avec les autres, que ce soit les élèves, les enseignants, les personnels de l'école et aimer travailler en équipe pour avancer tous ensemble.





Comment consommer moins d'énergie ?

Pour une commune, c'est un travail de long terme.

Concernant l'éclairage public par exemple, nous avons commencé ce travail en 2008. Il a fallu remplacer les lampes à incandescence par de la led, aujourd'hui notre consommation électrique pour l'éclairage public a été divisé par 3.

Une lampe de 150 W hier est remplacée aujourd'hui par une led de 40 W, pour obtenir un éclairage avec le même nombre de lux/m². Rénovation de l'éclairage veut dire aussi, changement des alimentations et armoires de commandes. Toutes nos armoires sont équipées d'horloges astronomiques.

Le territoire d'énergie de Loire-atlantique (TE44 ex : sydela1) nous conseille et nous aide à réaliser les travaux. Notre commune doit être dans le trio de tête des communes le moins dépensières en éclairage public, et on peut en être fier. La commune a investi 30000 €/an en moyenne depuis 14 ans sur ce sujet. Il reste les lanternes du bourg, et quelques six éclairages à renouveler. Ces changements ont aussi un impact significatif, sur la pollution lumineuse. Les boules qui éclairaient le ciel ont été supprimées. Le stade a aussi un éclairage neuf à leds.

L'éclairage public est limité cet hiver : il commence à 6h15 et se termine à 21h30. Malheureusement cet hiver, nous nous passerons de l'éclairage des illuminations de Noël.

Sur les bâtiments publics, c'est aussi un travail de longue haleine. Lors de la construction ou la rénovation des bâtiments, notre objectif s'attachait à moins consommer d'énergie. Les ouvertures, l'isolation des murs, des plafonds et des sols, la ventilation et le mode de chauffage sont les leviers pour réduire la consommation d'énergie. La mairie, la salle de sports, la bibliothèque, l'ex-poste, la salle des tilleuls, l'école Jacques Prévert, le restaurant scolaire et périscolaire seront des bâtiments neufs ou rénovés depuis 2010.

Nous suivons via «Sydeconso2» nos consommations de gaz, d'électricité, de pellets bois et d'eau. Les remplacements de la crèche, modulaire consommateur d'énergie, et la salle des mauves sont programmés sur 2023/2024.

Nous réfléchissons aussi à installer des panneaux photovoltaïques qui serviront d'ombrières (parking ou halle de marché) et d'autres pistes de production d'énergie sont à l'étude.

1 Sydela : Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique

2 Sydeconso : Outil de suivi des dépenses énergétiques mis à disposition pour les collectivités



Électricité, va-t-on être coupé ?

En tant qu'ex-agent de la production d'EDF et exploitant Rte, je vais essayer sommairement de vous expliquer pourquoi et comment nous risquons des coupures d'électricité cet hiver et les hivers prochains.

L'électricité contrairement au gaz ne se stocke pas. La consommation d'électricité doit être égale à sa production. La production vient principalement des centrales nucléaires, des centrales hydrauliques et des centrales à flammes (Cordemais, Montoir), qu'on appelle la production de base, c'est-à-dire la production appelée 24h/24 et 7j/7. Cette production représente 80 à 90% de la production totale.



Les centrales sont appelées à produire selon le coût du MW produit. Le prix du MW produit par exemple dans le nucléaire, n'est pas le même dans toutes les centrales. Il varie selon les investissements et selon les paliers (de 900 à 1400 MW²). Toutes les centrales sont limitées en puissance selon les débits ou les températures des fleuves ou océans. L'inquiétude de cet hiver est de plusieurs facteurs, plusieurs centrales nucléaires sont en révision pour les problèmes de corrosion du circuit primaire. Les débits des fleuves sont faibles à l'heure où je vous écris, donc les centrales en bord de fleuves peuvent être limitées en puissance. Les centrales nucléaires refroidies par les océans (Paluel, Penly, Flamanville, etc) n'auront pas ce souci cet hiver. La France est normalement exportatrice d'électricité en Europe, comme l'Espagne. L'hiver, les autres pays européens sont souvent importateurs d'électricité en cas de grand froid. La France devra de toute façon respecter ses contrats à l'exportation, mais en les limitant au maximum.



La production hydraulique « tourne » au maximum aux heures de pointe de consommation, c'est-à-dire de 7h30 à 9h30 et de 18h30 à 20h30*, mais elle sera limitée si les rivières sont basses. Cette énergie hydraulique est la moins chère et ces centrales sont sur le réseau en quelques minutes contrairement aux centrales nucléaires ou à flammes. Il faut plusieurs



heures de « chauffe » pour respecter les courbes de températures (thermo dynamique) par rapport à la dilatation des métaux.

Les énergies vertes qui représentent 10 à 20% des énergies sont facteurs des conditions climatiques. Le photovoltaïque ne produit pas la nuit, les éoliennes sont dépendantes du vent. En cas de grand froid, cela veut dire qu'un anticyclone est présent, donc pas de dépression, pas de vent.

Cet hiver si les températures sont proches de 0° en journée, le risque de délestage est grand. Ces délestages concerneront d'abord les grandes entreprises (Airbus, Solac, Chantiers de l'Atlantique, etc..) puis des secteurs de quartier, de département par rotation de 2 h.



Il faut éviter de faire fonctionner sa machine à laver, son lave-vaisselle ou ballon d'eau chaude aux heures de pointe*. Je vous invite à vérifier vos batteries de portail d'entrée et de faire des essais de débrayage de ces systèmes pour éviter de rester bloqué. Les volets roulants électriques devront attendre la fin du délestage pour fonctionner. Éviter les groupes électrogènes si vous n'êtes pas électricien. N'oubliez pas de vous équiper de lampe de poche, qui pourrait être très utile.

Je vous invite à suivre la courbe de consommation sur le site de RTE : <https://www.services-rte.com> › **courbes-de-consommation**

La pointe de consommation a atteint 102 098 MW le 8 février 2012. Aujourd'hui avec le manque de production, il sera difficile de passer les 90 000 MW cet hiver, qui sera fonction des moyens de production en service.

Le prix de l'électricité est facteur maintenant de l'offre et de la demande... Vous comprendrez que revenir au tarif régulé pour tous, devient une obligation pour les habitants, les artisans et grosses entreprises. Vous pouvez suivre le prix de l'électricité à la minute sur le même site. Seule la commission européenne décidera, mais elle repousse cette évidence, après les élections européennes de 2024...
2 : 1 MEGAWATT (MW) = 100 000w

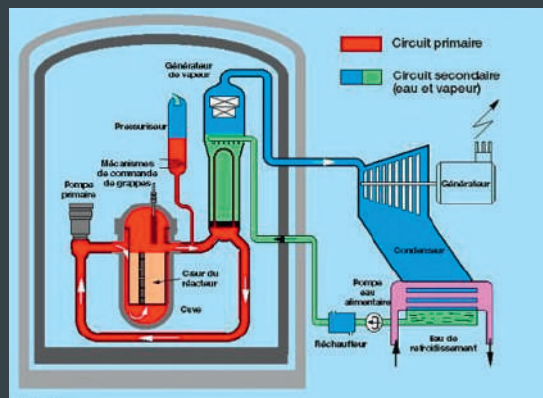
P.BERTIN

Fonctionnement d'une centrale nucléaire dite REP, Réacteur à Eau Pressurisée

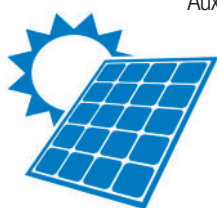
Le circuit primaire en contact avec le cœur du réacteur monte en température, le circuit secondaire (eau) via l'échangeur (générateur de vapeur) monte en température et devient vapeur qui monte en pression, la vapeur fait tourner la turbine qui entraîne l'alternateur. À 1500 tr/mn (50 hertz), l'alternateur se couple au réseau. La vapeur sortie de turbine se transforme en eau (échangeur : appelé condenseur) via l'eau de refroidissement (fleuve, océan).

L'énergie thermique (thermodynamique) est transformée en énergie mécanique qui est de nouveau transformée en énergie électrique.

SCHÉMA DE PRINCIPE RÉACTEUR À EAU PRESSURISÉE



Le solaire, énergie d'avenir



Aux impératifs de la transition énergétique, s'ajoute désormais la hausse du coût de l'électricité et les prix incertains du marché. Le contexte n'a jamais été aussi favorable au déploiement des énergies renouvelables (EnR). Celui-ci est encadré depuis un certain nombre d'années par une série de textes réglementaires destinés à en faciliter l'installation puis l'exploitation. L'actuel projet de loi relatif à l'accélération pour le déploiement des EnR illustre cette nécessité, désormais urgente, de faciliter la mise en place de projets solaires, éoliens ou liés à l'expérimentation du gaz bas-carbone.

Le solaire apparaît alors comme une énergie accessible, que l'on soit particulier, entreprise, collectivité, ou encore du secteur agricole... De nombreux préjugés, souvent erronés, persistent sur ce mode de production d'énergie.

Solaire, photovoltaïque, thermique, quelle différence ?

Le terme de « panneau solaire » fait référence à un panneau qui peut être soit « photovoltaïque » ou « thermique ». Les panneaux solaires photovoltaïques transforment les rayonnements du soleil en électricité. Les panneaux solaires thermiques permettent de produire de la chaleur (pour utiliser de l'eau chaude ou du chauffage par exemple).

Ne pas confondre « aide de l'Etat » et « mécanismes favorables »

Non, il n'existe pas d'aides à l'installation de panneaux solaires (gare aux arnaques). En revanche, de nombreux avantages existent. Utiliser le soleil pour produire son énergie est gratuit. La facture d'énergie s'en trouve stabilisée car elle ne dépend alors plus des prix incertains du marché.

Différents modèles sont envisageables : il est possible d'autoconsommer, intégralement ou partiellement, sa production de manière individuelle (à l'échelle de son bâtiment) ou collective (à l'échelle d'une zone géographique). Il est également possible de revendre, en intégralité ou en surplus, sa production à EDF OA (Obligation d'Achat). Celui-ci a alors l'obligation de racheter l'énergie produite pour une durée de 20 ans minimum, à tarif fixe prévu dans le cadre d'un contrat. Les tarifs d'achat sont arrêtés chaque trimestre par délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie et sont encadrés par l'arrêtés tarifaire du 6 octobre 2021. L'énergie sera alors réinjectée dans le réseau.

Afin d'éviter toute mauvaise surprise, il est important de choisir une



entreprise certifiée ou labélisée pour installer ses panneaux. Ils sont avant tout gage de qualité et permettent notamment de pouvoir bénéficier du mécanisme d'obligation d'achat.

Concernant les autres avantages, un taux de TVA à 10 % s'applique pour toute installation raccordée au réseau d'une puissance inférieure ou égale à 3 kW.

Une prime à l'autoconsommation est également envisageable pour une installation allant jusqu'à 100 kW. Son montant est dégressif et varie selon la puissance de l'installation : entre 80 et 380 euros du kW.

Il est également possible de bénéficier d'une exonération de l'assise sur l'électricité ainsi que d'impôt sur le revenu en fonction de la puissance de votre installation.

Quelle fin de vie ?

La durée moyenne de vie d'un panneau solaire est comprise entre 30 et 40 ans. A la fin de leur vie, les panneaux sont recyclés à hauteur de 94%. Des recherches sont menées assidument afin d'améliorer encore ce chiffre. Les panneaux sont catégorisés comme Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). Un organisme agréé est chargé de venir les collecter.

N'oublions pas de rappeler l'essentiel : utiliser une source d'énergie renouvelable pour produire / consommer son énergie permet avant tout de lutter contre le réchauffement climatique et contribue à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone.

**POUR EN SAVOIR PLUS
L'ÉNERGIE LOCALE EST-ELLE NOTRE AVENIR ?**

Source : Département de Loire-Atlantique



> Contournement sud de St Philbert-de-Grand-Lieu

La dernière section du chantier de contournement sud de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu conduit par le Département vient d'être mise en service. Ce nouvel aménagement permet désormais aux automobilistes de contourner l'agglomération par le sud via la RD 861.

Pourquoi ce projet ?

Le contournement sud de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu vise à améliorer la circulation en périphérie de la ville, à réduire les nuisances liées au transit dans le centre-bourg et à desservir le nouveau collège Julie-Victoire Daubié inauguré en décembre 2016.

La section inaugurée le 18 novembre 2022 a consisté à créer un barreau de liaison entre la RD 117, qui relie Nantes à la Côte vendéenne, et la RD 70 vers Saint-Colomban.

Cette voie de 2,9 km permet désormais des échanges avec la RD 65 (route de Touvois), la voie communale n°9 (rue de Bonne-Fontaine) et la RD 61 (route de La Limouzinière).



Retrouvez tout le Département en ligne sur loire-atlantique.fr

© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

> Collecte de coquillages dans les déchèteries

Elle aura lieu du 16 décembre au 10 janvier 2023 dans les quatre déchèteries du territoire (Geneston, La Chevrolière, Saint-Lumine-de-Coutais, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu).

Les coquillages se recyclent, les consignes de tri à respecter

Seuls les déchets suivants sont acceptés : coquilles d'huîtres et de Saint Jacques, bulots, bigorneaux, moules, palourdes... Les restes de crustacés comme les crabes, les langoustines ou les crevettes doivent être jetés dans le bac des ordures ménagères.

« La collecte de coquillages permet aux habitants de diminuer le volume d'ordures pendant les fêtes de fin d'année, tout en réduisant l'impact de leurs déchets sur l'environnement. En effet, toutes les coquilles collectées sont autant de déchets qui n'iront pas à l'incinération. »

Bernard COUDRIAU, Vice-président en charge de la gestion des déchets

DU 16 DÉCEMBRE 2022 AU 10 JANVIER 2023

Vos coquillages se recyclent !

Déposez-les dans l'une des 4 déchèteries du territoire

Geneston • La Chevrolière • Saint Lumine de Coutais • Saint Philbert de Grand Lieu



Interdit de déposer :

- Rinces-doigts • Carapaces de crabes
- Têtes de langoustines et crevettes
- Citron • Serviettes en papier

GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ

www.grandlieu.fr

> GrandLieu soutient l'achat de proximité et lance une carte cadeau 100% locale



Engagée en faveur du développement de l'économie locale, Grand Lieu Communauté s'associe au site Petitscommerces pour mettre en place une carte cadeau valable dans les commerces des 9 communes du territoire. Lancé avant les fêtes de fin d'année, ce nouveau dispositif vise à attirer du trafic dans les commerces de proximité.

#J'achèteGrandLieu : une carte cadeau facile d'utilisation pour soutenir le commerce local

Les cartes cadeaux Petitscommerces seront valables dans les commerces des centres-bourgs des 9 communes de Grand Lieu Communauté. Principalement dématérialisées, elles seront commercialisées tout au long de l'année sur le site internet : www.petitscommerces.fr/grandlieu. Les cartes cadeaux seront valables 1 an et utilisables en une ou plusieurs fois.

En quelques jours, une quarantaine de commerçants de Grand Lieu ont rejoint le dispositif pour encaisser ces nouvelles cartes cadeaux locales. On y retrouve : des instituts de beauté, des restaurants, des épicerie fines, des commerces de bouche ou d'habillement ou encore des fleuristes... De nouveaux commerces les rejoindront prochainement. En moyenne, 30 % des porteurs de cartes cadeaux sont de nouveaux clients. L'inscription est totalement gratuite pour les commerçants, Grand Lieu Communauté prenant en charge la commission de la plateforme Petitscommerces.

Pour les entreprises locales engagées dans une démarche responsable, ces cartes cadeaux sont un cadeau de fin d'année particulièrement vertueux pour leurs salariés. Pour les habitants, il s'agit aussi d'une idée cadeau parfaite pour toutes les occasions tout en participant à une initiative de soutien au commerce local.

“Soutenir l'économie locale a toujours été l'une des priorités de Grand Lieu Communauté. Récemment, nous avons souhaité renforcer nos actions en faveur du commerce dans l'objectif d'accompagner les commerçants dans le développement de leur activité et de dynamiser les centres-bourgs de nos communes. Véritable dispositif de soutien, cette carte cadeau locale contribuera à offrir de la visibilité à nos commerçants que ce soit auprès des habitants ou des salariés du territoire. Notre volonté est aussi de promouvoir l'achat local : une manière de consommer qui profite à tous !” Johann Boblin, Président de Grand Lieu Communauté.

Au mois décembre, rendez-vous sur la page Facebook de Grand Lieu Communauté : plusieurs cartes cadeaux seront à remporter à l'occasion de son lancement.

> CPIE GRAND LIEU

Il paraît que nous sommes – que vous êtes – 13 millions en France. Dans de nombreux registres : le sport, la culture, l'aide humanitaire, l'environnement, l'enfance.. et tellement d'autres encore. Qui ça ? Les bénévoles.

Il y a de multiples façons de s'engager, et nombre d'entre nous, d'entre vous, est présent et mobilisé.

Le CPIE Logne et Grand-Lieu est une association d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires basée à Corcoué-sur-Logne.



Nous accueillons des bénévoles de la commune, mais aussi des communes voisines car nos actions se situent sur le Pays de Retz et le Nord Vendée.

Le CPIE Logne et Grandlieu, comme toutes les associations, s'appuie sur le bénévolat pour proposer et développer ses activités.

Dans quels domaines ?

- Le bricolage : entretien des locaux
- Le jardinage : entretien de la Maison de l'Eau et des Paysages, participation à l'action « bienvenue dans mon jardin »
- La participation aux événements nature : marche pour l'eau, comptage de certaines espèces, aménagement d'espaces naturels
- La participation à des événements culturels
- L'acquisition de nouvelles connaissances dans le domaine environnemental

Est-il utile de rappeler que le bénévolat est une belle occasion de rencontrer d'autres personnes ? De partager des moments conviviaux ? D'échanger sur des projets nouveaux ? De faire profiter les autres de ses savoirs ?

Alors, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec le CPIE. Vous y serez accueilli.e.s avec grand plaisir et pourrez prendre tout votre temps pour découvrir ce qui s'y passe. Pensez-y !!

Contact : 02 40 05 92 31 - accueil@cpie-logne-et-grandlieu.org

> Quelles sont les règles du Code de la route applicables aux trottinettes ?

- Il faut être âgé d'au minimum 12 ans pour conduire une trottinette électrique ou tout autre EDPM*. Pour des raisons évidentes de sécurité, le transport d'un passager et le port d'écouteurs sont proscrits.
- La vitesse maximale de l'engin est limitée à 25 km/h. (attention au débridage de trottinette qui peut vous coûter 1 500 euros d'amende !)
- Sauf disposition particulière, les usagers de trottinettes électriques, hoverboards, gyropodes et autres monoroues ont interdiction de circuler sur le trottoir.
- En agglomération, les conducteurs d'EDPM* ont l'obligation de rouler sur les pistes et bandes cyclables. À défaut, ils doivent emprunter les rues où la vitesse est limitée à 50 km/h.

- Hors agglomération, la circulation reste formellement interdite sur la chaussée. Elle est exclusivement autorisée sur les voies vertes et pistes cyclables.

*EDPM : Engin de Déplacement Personnel Motorisé

Source : <https://public.codesrousseau.fr>

Comment bien s'équiper pour conduire une trottinette électrique

Equipements :



Pour circuler à trottinette en toute sécurité, **certaines équipements sont obligatoires d'autres recommandés.** Dans tous les cas, votre engin doit être paré d'un avertisseur sonore, de freins, de feux avant et arrière (allumés en permanence) et de dispositifs rétro réfléchissants.



En Bretagne et en Loire-Atlantique



Comptez les oiseaux des jardins !

28 et 29 janvier 2023

Votre fiche d'observateur

Merci d'écrire en CAPITALES

COMPLÉTEZ VOTRE FICHE EN LIGNE ET SUIVEZ LES RÉSULTATS EN DIRECT !

www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins ou renvoyez cette fiche complétée par courrier au Géoca avant le 13 février 2023

DATE ET HEURE DÉBUT DE L'OBSERVATION

29 janvier 30 janvier à ____ h ____

VOTRE LIEU D'OBSERVATION SE SITUE

en campagne dans un bourg en ville

TYPE DE LIEU

jardin individuel jardin collectif parc arboré
 parc urbain cour d'école

LOCALISATION DE VOTRE LIEU D'OBSERVATION

Adresse _____
Commune _____ Département _____

Y A-T-IL UN POSTE DE NOURRISSAGE SUR CE SITE ?

Oui Non

SI OUI, QUEL TYPE DE NOURRISSAGE Y EST DÉPOSÉ ?

Boules de graisse Graines de tournesol
 Mélanges de graines Pain

VOS COORDONNÉES

Prénom et Nom _____
Adresse (si différente du lieu d'observation) _____

Commune _____
E-mail (pour recevoir le bilan du comptage) _____

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À CE COMPTAGE ?

Oui Non, c'est la 1^{re} fois

PRATIQUEZ-VOUS L'ORNITHOLOGIE ?

Oui Non

TROGLodyTE MIGNON
Laussonia
Très petit. Aspect d'une boule, queue relevée. Très actif au ras du sol.

MÉSANGE À LONGUE QUEUE
Parus longicaudus
Petite. Tête blanche dessus. Corps rond. Se déplace en groupe, émet des cris fins, incessants. Très active.

SITELLE TORCHEPOT
Pipilo erythrophthalmus
Petite. Massive. Bandes noir sur l'aile. Se déplace souvent la tête en bas le long des troncs.

MOINEAU DOMESTIQUE
Passer domesticus
Petit. Mâle avec calotte grise et gorge noire, femelle brun-gris terne. Souvent en bande.

MÉSANGE CHARBONNIÈRE
Parus carbonarius
Petite. La plus grande des mésanges. Apprécie les mangeoires.

ACCENTEUR MOUCHET
Curculionides montanus
Petit. Bec fin, dos rayé, face et poitrine grises. Très discret. Se tient souvent au sol. Attention très semblable au moineau domestique.

ROUGEGORGE FAMILIER
Regulus regulus
Petit. Silhouette ronde. Sautille et se tient souvent dressé.

MÉSANGE BLEUE
Cyanistes cyaneus
Petite. Tête bleue dessus. Très agile. Apprécie les mangeoires.

MÉSANGE NONNETTE
Parus montanus
Petite. Teinte générale claire. Apprécie les mangeoires.

PINSON DU NORD
Pinus borealis
Petit. Croupion blanc. Épaules et poitrine rouges. Peu fréquent en hiver en Bretagne.

CHARDONNET ÉLÉGANT
Chardonnet elegans
Petit. fin. Très coloré, bande jaune sur l'aile et masque rouge.

TARIN DES AULNES
Turdus merula
Petit. Calotte et menton noirs. Se déplace en bande.

PINSON DES ARBRES
Pinus pinus
Petit. Mâle et femelle différents mais ont tous les deux les bords de la queue blanche et deux bandes blanches sur l'aile.

BOUVREUIL PIVOINE
Bucconia phoeniceus
Petit, massif. Mâle avec poitrine rose pivoine, femelle avec poitrine brun terne. Croupion blanc. Assez discret.

VERDIER D'EUROPE
Vireo vicinior
Petit, fin. Très coloré, bande jaune à l'aile et à la queue.

GRIVE MUSICIENNE
Turdus merula
Moyenne. Poitrine tachetée. Rances yeux, sourcils tachetés.

ÉTOURNEAU SANSONNET
Sturnus vulgaris
Moyen. Noir métallique, aspect brillant ponctué. Souvent en bande. Attention, très semblable au merle noir.

FAUVETTE À TÊTE NOIRE
Prunella montanella
Petite. Mâle avec calotte noire, femelle avec calotte brune. Se tient souvent perchée dans la végétation. Discret.

GRIVE MALVIVIS
Turdus iliacus
Moyenne. Poitrine tachetée, rances yeux, sourcils blancs.

MERLE NOIR
Turdus merula
Moyen. Mâle noir à bec jaune. Femelle marron, tachetée.

BERGERONNETTE GRISE
Monticola montana
Petite. Bavette noire. Hoche la queue. Se tient souvent au sol.

PICVERT
Colaptes cafer
Grand. Se perche parallèlement aux branches auxquelles il semble collé. Se tient fréquemment à terre.

PIC ÉPÉICHE
Picus picus
Moyen. Massif, bec épais. Se perche parallèlement aux branches auxquelles il semble collé.

PIGEON RAMIER
Columba palumbus
Grand et gros. Barres blanches très visibles sur les ailes lorsqu'il vole.

TOURTERELLE TURQUE
Turtaurora turca
Moyenne. Aspect pâle.

CORNEILLE NOIRE
Corvus corax
Grande. Bec massif.

GEAI DES CHÊNES
Quercus pedunculata
Grand. Ailes larges et croupion blanc. Tâches bleues aux ailes.

CHOUCAS DES TOURS
Cyanopicus cyaneus
Moyen-grand. Nuque grise, œil clair. Souvent en groupe.

PIE BAVARDE
Colaptes auratus
Grande, massive. Longue queue, bec puissant.

REMPLEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE

www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

Complétez votre fiche en ligne :
www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins
ou par courrier au GÉOCA :
Espace Kerañ, 18c rue du Sabot
22 440 Ploufragan
enquetes-geoca@orange.fr
02 96 60 83 75



Une voix pour la nature

En Bretagne et
Loire-Atlantique



© André Fouquet

Comptez les oiseaux des jardins !

28 et 29 janvier 2023

Informations et boîte à outils sur :

www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

En partenariat avec :



Soutenue par :

